



AUGROS COSMETIC PACKAGING

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2024

DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES RESPONSABLES
DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Alençon, le 30 septembre 2024

Monsieur Didier BOURGINE
Président du Directoire

Madame Céline HOULLIER
Membre du Directoire
Directrice Administrative et Financière

Table des matières

A. RAPPORT D'ACTIVITÉ DU DIRECTOIRE SUR LES COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2024	4
1. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS PENDANT LES SIX PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE ET INCIDENCE DE CES DERNIERS SUR LES COMPTES SEMESTRIELS (PERIODE DU 1^{ER} JANVIER 2024 AU 30 JUIN 2024) :	4
1.1 Assemblée générale	4
1.2 Financement bancaire	4
1.3 Conflit russo-ukrainien	4
1.4 Tension sur les approvisionnements et inflation	4
2. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE AUGROS COSMETIC PACKAGING AU COURS DU 1^{ER} SEMESTRE 2024 (PERIODE DU 1^{ER} JANVIER 2024 AU 30 JUIN 2024)	5
2.1. Principes et méthodes comptables	5
2.3 Description des risques et incertitudes au cours du 1^{er} semestre 2024	5
2.4 Description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice	5
2.5 Principales transactions avec les parties liées	6
3. PERSPECTIVES POUR LE SECOND SEMESTRE 2024	6
B. COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2024	7
I. – Bilan (en euros)	7
II. - Compte de résultat (en euros)	9
III. – Tableau des flux de trésorerie	10
IV. - Tableau des variations de capitaux propres cumulées du début de l'exercice à la fin de la période intermédiaire - Tableau des variations de capitaux propres de l'exercice précédent	11
V. – Annexe des comptes individuels semestriels	12
C. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2024	25

A. RAPPORT D'ACTIVITÉ DU DIRECTOIRE SUR LES COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2024**1. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS PENDANT LES SIX PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE ET INCIDENCE DE CES DERNIERS SUR LES COMPTES SEMESTRIELS (PERIODE DU 1^{ER} JANVIER 2024 AU 30 JUIN 2024) :**

Le premier semestre 2024, L'activité semestrielle est en baisse à deux chiffres à - 43% portée par la baisse volume pour environ ¼ et pour les ¾ le déstockage de nos clients du segment luxe de la parfumerie et de la cosmétique.

Pour le second semestre, notre carnet de commande montre une baisse de 10% par rapport à 2023, notre activité retrouve un rythme d'avant le Covid (2019).

1.1 *Assemblée générale.*

Au cours du 1^{er} semestre, la société AUGROS COSMETIC PACKAGING a tenu une assemblée générale ordinaire annuelle le 26 juin 2024 au cours de laquelle, outre l'approbation des comptes sociaux au 31 décembre 2023, elle a notamment procédé à l'approbation de la politique de rémunération des membres du Directoire et du Conseil de surveillance.

1.2 *Financement bancaire.*

Au cours du 1^{er} semestre, AUGROS COSMETIC PACKAGING a signé des contrats de prêt bancaire d'un montant principal de 1 200 000 euros avec ses partenaires financiers, la BNP, la Caisse d'Epargne Normandie, la caisse d'épargne d'Ile de France et le Crédit Agricole Normandie au titre du financement du plan de prévention (Usines Alençon et Le Theil) imposée par nos assureurs pour le contrat multirisque.

1.3 *Conflit russo-ukrainien.*

L'exercice en cours, ouvert le 1^{er} janvier 2024, est marqué par le conflit armé entre l'Ukraine et la Russie. La société AUGROS COSMETIC PACKAGING n'opère ni en Ukraine, ni en Russie mais reste attentive aux effets indirects du conflit et des sanctions imposées à la Russie sur ses activités.

1.4 *Tension sur les approvisionnements et inflation.*

Au cours du 1^{er} semestre, la société AUGROS COSMETIC PACKAGING a continué de faire face à une hausse des prix des matières premières, des transports et du coût de l'énergie dans un contexte de tensions de certains matériaux.

1.5 *Réfection Ligne UV6 Pole Traitement de Surface*

L'incendie partiel de la Ligne « UV6 » non encore réceptionnée fin 2022 (24 octobre) avait monopolisé les équipes durant l'année 2023 pour les assurances et les réparations. Cette ligne a été réceptionné et remise en service au cours du 1^{er} semestre 2024.

2. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE AUGROS COSMETIC PACKAGING AU COURS DU 1^{ER} SEMESTRE 2024 (PERIODE DU 1^{ER} JANVIER 2024 AU 30 JUIN 2024).

L'activité de la société AUGROS COSMETIC PACKAGING a notamment été marquée par les événements suivants :

Le premier semestre 2024, L'activité semestrielle est en baisse à deux chiffres à - 43% portée par la baisse volume pour environ $\frac{1}{4}$ et pour les $\frac{3}{4}$ le déstockage de nos clients du segment luxe de la parfumerie et de la cosmétique.

2.1. *Principes et méthodes comptables.*

Les comptes semestriels au 30 juin 2024 sont établis en Euros et en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), à jour des différents règlements homologués à la date d'établissement des comptes semestriels.

2.2. *Activité en matière de recherche et de développement.*

Nous continuons nos investissements d'automatisation sur le site d'Alençon permettant de fiabiliser nos processus et de garantir la qualité de nos produits au-delà du bénéfice de productivité.

La société AUGROS COSMETIC PACKAGING continue les mises en conformité sur ses deux sites, requises par l'évolution des normes de sécurité et des normes évolutives de l'environnement.

2.3 *Description des risques et incertitudes au cours du 1^{er} semestre 2024.*

Une description des risques et incertitudes figure aux paragraphes 6.1.2 « Mise en œuvre du contrôle interne » et 7 « Analyse des principaux risques » du rapport financier annuel de la société AUGROS COSMETIC PACKAGING publié le 12 mai 2024.

2.4 *Description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.*

Prévisions du second semestre et point d'amélioration de la trésorerie :

Après un premier semestre avec une perte de chiffre d'affaires de 43% par rapport à la même période sur 2023, un retour à la capacité normale pour le second semestre est visible pour le site d'Alençon alors que la reprise est plus lente sur le site du Theil, puisque l'activité est en sous-traitance de second rang ce qui signifie avec un effet retard dans cette phase de redémarrage.

Dans l'attente des effets du redémarrage de l'activité et pour assurer sa continuité d'exploitation la société a mis en place des mesures pour renforcer les ressources de trésorerie du second semestre par rapport à 2023 et le premier semestre 2024 :

- Réduction du nombre de CDD
- Poursuite de l'arrêt de l'intérim
- Rupture Conventionnelle
- Décalage des charges patronales Urssaf
- Nouvel échéancier des loyers en accord avec le bailleur
- Mise en place de l'activité partielle sur le site du Theil 2j par semaine pour la MOI
- Réduction des charges Maintenance Industrielle au strict minimum
- Travail réorganisé en 2*8 → suppression de l'équipe de nuit pour diminuer le coût de production En complément de ces mesures,
- Nous travaillons avec les fournisseurs pour allonger les délais de paiement et proposer des échéanciers

- Le bailleur va nous faire un abandon de créances d'un semestre de loyers pour les deux sites. Les courriers d'intention ont été reçus, la formalisation juridique est attendue sous 10 Jours.

L'ensemble de ces mesures permet une économie de trésorerie de 1 950 k€.

2.5 Principales transactions avec les parties liées.

- Transactions entre parties liées qui ont eu lieu durant les six premiers mois de l'exercice en cours et ont influé significativement sur la situation financière ou les résultats de l'émetteur durant les six premiers mois : néant.
- Modification affectant les transactions entre parties liées décrites dans le dernier rapport annuel qui pourrait influencer significativement sur la situation financière ou les résultats de l'émetteur durant les six premiers mois de l'exercice en cours : néant

3. PERSPECTIVES POUR LE SECOND SEMESTRE 2024

L'activité pour le second semestre devrait retrouver un niveau comparable à celui de la période avant le Covid (2019).

Le retour de l'activité de ce semestre sera plus marqué sur le pôle packaging et devrait retrouver un niveau proche de celui du second semestre 2023.

Sur le pôle traitement de surface, la reprise sera plus lente et ne devrait intervenir que sur le premier semestre 2025.

La relative bonne tenue des ventes publiées par nos grands clients sur le premier semestre 2024 atteste qu'il s'agit bien d'un déstockage massif auquel nous avons dû faire face sur le premier semestre.

Par ailleurs, les prévisions de croissance du secteur du luxe, parfums et cosmétiques restent orientés à la hausse et devraient contribuer à la reprise de l'activité d'Augros.

Didier BOURGINE
Président du Directoire

Céline HOULLIER
Membre du Directoire

Andreea BRADEAN-BOURGINE
Membre du Directoire

Steve FABLET
Membre du Directoire

B. COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2024
I. – Bilan (en euros).

BILAN ACTIF (en €)	30/06/2024			31/12/2023
	Brut	Amort. & Prov	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels	225 058	224 812	246	246
Fonds commercial	445 239	201 321	243 918	243 918
Autres immobilisations incorporelles	58 830		58 830	58 830
Avances et acomptes				
Terrains				
Constructions	191 849	185 080	6 769	7 550
Installations tech., matériel et outillage indust.	10 817 404	5 543 829	5 273 575	4 143 014
Autres immobilisations corporelles	1 375 383	960 530	414 853	325 454
Immobilisations corporelles en cours	3 699	0	3 699	1 455 615
Avances et acomptes				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	18 500		18 500	18 500
Prêts				
Autres immobilisations financières	143 098		143 098	143 098
TOTAL (I)	13 279 060	7 115 572	6 163 488	6 396 225
ACTIF CIRCULANT				
Matières premières et autres				
approvisionnements	923 987	5 085	918 902	992 663
En-cours de production (biens et services)	691 785	31 873	659 912	629 175
Produits intermédiaires et finis	346 624	50 354	296 270	132 048
Avances & Acomptes versés sur commandes	3 339		3 339	
Clients et comptes rattachés	3 309 886		3 309 886	2 582 357
Autres créances	2 309 006		2 309 006	2 024 669
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres	175 830	136 042	39 788	59 738
Disponibilités	842 706		842 706	742 830
Charges constatées d'avance	1 404 786		1 404 786	1 118 634
TOTAL (II)	10 007 949	223 354	9 784 595	8 282 114
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
(III) Primes de remboursements des obligations				
(IV) Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	23 287 009	7 338 703	15 948 083	14 678 339

BILAN PASSIF (en €)	30/06/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation	2 909 500	2 909 500
Réserve légale	221 391	221 391
Réserve statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-782 907	-13 191
Résultat de l'exercice	-1937 338	-769 717
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	610 646	2 547 983
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	979 712	772 086
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	979 712	772 086
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	4 253 329	3 731 638
Découverts bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières associés	276	276
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	177 613	65 123
Fournisseurs et comptes rattachés	5 140 569	5 839 281
Dettes fiscales et sociales	2 051 206	1 671 542
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 455 246	50 410
Produits constatés d'avance	279 486	
TOTAL (III)	14 357 725	11 358 270
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF	15 948 083	14 678 339

II. - Compte de résultat (en euros).

COMPTE DE RESULTAT (en €)	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Production vendue biens	6 255 326	11 225 593	19 778 208
Production vendue services	305 551	327 699	1 047 778
CHIFFRE D'AFFAIRES NETS	6 560 877	11 553 292	20 825 986
Production stockée	221 640	-120 025	-434 631
Production immobilisée	0	152 630	166 220
Subventions d'exploitation	0	0	0
Reprises sur provisions	120 452	133 444	268 371
Transferts de charges	20 148	6 813	1 439 098
Autres produits	5	0	0
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	6 923 122	11 726 154	22 265 044
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 558 798	2 833 723	4 598 541
Variation de stocks des matières premières et autres prov°	73 789	39 453	56 052
Autres achats et charges externes	2 840 254	4 248 014	9 097 574
Impôt, taxes et versements assimilés	133 948	139 502	273 659
Salaires et traitements	2 362 454	2 572 010	4 887 159
Charges sociales	879 104	1 190 195	2 172 996
Dotations aux amortissements sur immobilisations	467 633	402 212	900 024
Dotations aux amortissements sur charges à répartir	0	2 087	0
Dotations aux provisions sur actif circulant	159 812	134 927	195 586
Autres charges	4	10	22 086
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	8 475 796	11 562 133	22 203 677
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-1 552 674	164 021	61 367
Autres intérêts et produits assimilés	420		
Reprises sur dépréciations et provisions et transfert de charges	68 940		82 472
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	69 360	0	82 472
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov°	88 890		
Intérêts et charges assimilées	101 606	77 749	290 432
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)	190 496	77 749	290 432
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-121 136	-77 749	-207 960
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I+II+III+IV)	-1 661 103	86 272	-146 593
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	60 649	11 253	11 253
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	60 649	11 253	11 253
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	324 177	3 439	72 085
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			562 293
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	324 177	3 439	634 378
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-263 528	7 814	-623 125
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
Total des produits (I+III+V)	7 053 131	11 737 407	22 358 769
Total des charges (II+IV+VI)	8 990 469	11 643 321	23 128 487
RESULTAT NET	-1 937 338	94 086	-769 718

III. – Tableau des flux de trésorerie.

TABEAU DE FLUX DE TRESORERIE (en €)	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Résultat net	-1 937 338	94 084	-769 717
Amortissement immobilisations	467 632	402 212	895 850
Marge brute d'autofinancement MBA	-1 469 706	496 297	126 133
Amortissement charges à répartir	0	2 087	4 174
Reprises de provisions	-170 533	-133 444	-268 371
Dotations aux provisions	404 812	134 927	757 879
Capacité d'autofinancement CAF	- 1 235 427	499 867	619 815
Stocks	-147 851	159 478	490 684
Créances d'exploitation	-702 677	-1 915 037	-2 103 637
Dettes d'exploitation	1 879 085	541 416	1 103 742
Variation de BFR	1 028 557	-1 214 143	-509 211
Flux nets de trésorerie liés à l'exploitation a	-206 870	-714 276	110 604
Acquisitions d'immobilisations	-234 896	-300 559	-1 151 143
Investissements via la production immobilisée	0	-152 630	-166 220
Fournisseurs d'immobilisations	0	-46 137	
Flux nets de trésorerie liés aux investissements b	-234 896	-499 326	-1 317 363
Emissions d'emprunt bancaires	1 200 000	235 280	1 360 000
Remboursements d'emprunt	-679 463	-550 069	--1 222 967
Prêts garantis par l'Etat			
Variations des comptes courants d'associés			
Flux nets de trésorerie liés aux financements c	520 537	-314 790	137 033
Variation de trésorerie a+b+c	78 771	-1 528 392	-1 069 726
Trésorerie d'ouverture	791 712	1 861 437	1 861 437
Trésorerie de clôture	870 483	333 045	791 712
Variation de trésorerie	78 771	-1 528 392	-1 069 725

IV. - Tableau des variations de capitaux propres cumulées du début de l'exercice à la fin de la période intermédiaire - Tableau des variations de capitaux propres de l'exercice précédent.

(En €)	31/12/2023	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	30/06/2024
Capital social ou individuel	200 000			200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	0			0
Ecart de réévaluation	2 909 500			2 909 500
Réserve légale	221 391			221 391
Report à nouveau	-13 191	769 717		-782 907
Résultat de l'exercice	-769 717	-769 717	-1 937 338	-1 937 338
	2 547 983			
CAPITAUX PROPRES	2 547 983	0	-1 937 338	610 646

(En €)	31/12/2022	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	31/12/2023
Capital social ou individuel	200 000			200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	0			0
Ecart de réévaluation	2 909 500			2 909 500
Réserve légale	221 391			221 391
Report à nouveau	-633 098	619 907		-13 191
Résultat de l'exercice	619 907	-619 907	-769 717	-769 717
	3 317 700			
CAPITAUX PROPRES	3 317 700	0	-769 717	2 547 983

Le capital social est composé comme suit :

Catégorie de titres	Nombres de titres			Valeur nominale
	A clôture exercice	Créés pendant exercice	Remboursés pendant exercice	
Actions ordinaires (1)	1 427 458			0,14 €

(1) Dont 5 920 actions propres détenues par la société (valeur nette 66 K€)

V. – Annexe des comptes individuels semestriels.

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de la situation semestrielle du 30 juin 2024 dont le total est de 15.648.743 euros et au compte de résultat de l'exercice, dégageant une perte de 1 937 338 euros.

La situation a une durée de 6 mois recouvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2024. Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante de la situation semestrielle.

1. Faits caractéristiques de l'exercice

Activité du 1^{er} semestre 2024 :

Le chiffre d'affaires s'élève à 6 561K€, contre 11 553 K€ au 1er semestre 2023, soit une baisse de 43% portée par déstockages du segment Luxe de la parfumerie cosmétique.

Le résultat net est ainsi passé d'un profit de 94 K€ sur le 1^{er} semestre 2023 à une perte de 1 937 K€ sur le 1^{er} semestre 2024.

Autres faits marquants de l'exercice :

➤ **Conflit russo-ukrainien.**

L'exercice en cours, ouvert le 1^{er} janvier 2024, est marqué par le conflit armé entre l'Ukraine et la Russie. La société AUGROS COSMETIC PACKAGING n'opère ni en Ukraine, ni en Russie mais reste attentive aux effets indirects du conflit et des sanctions imposées à la Russie sur ses activités. A la date d'arrêt des comptes semestriels, l'incidence du conflit sur l'activité d'AUGROS COSMETIC PACKAGING a été d'entraîner une hausse sensible des prix de l'énergie.

➤ **Tension sur les approvisionnements et inflation.**

Au cours du 1^{er} semestre, la société AUGROS COSMETIC PACKAGING a continué de faire face à une hausse des prix des matières premières, des transports et du coût de l'énergie dans un contexte de tensions de certains matériaux.

➤ **Réfection Ligne UV6 Pole Traitement de Surface**

L'incendie partiel de la Ligne « UV6 » non encore réceptionnée fin 2022 (24 octobre) avait monopolisé les équipes durant l'année 2023 pour les assurances et les réparations. Cette ligne a été réceptionnée et remise en service au cours du 1^{er} semestre 2024.

2. Evènements postérieurs à la clôture

Un protocole d'accord a été signé avec notre ancien fournisseur d'énergie pour mettre fin au litige entre les deux parties. Un échéancier de remboursement sur 6 ans pour 895 k€ a été mis en place.

3. Perspectives du 2nd semestre 2024

L'activité pour le second semestre devrait retrouver un niveau comparable à celui de la période avant le Covid (2019).

Le retour de l'activité de ce semestre sera plus marqué sur le pôle packaging et devrait retrouver un niveau proche de celui du second semestre 2023.

Sur le pôle traitement de surface, la reprise sera plus lente et ne devrait intervenir que sur le premier semestre 2025.

La relative bonne tenue des ventes publiées par nos grands clients sur le premier semestre 2024 atteste qu'il s'agit bien d'un déstockage massif auquel nous avons dû faire face sur le premier semestre.

Par ailleurs, les prévisions de croissance du secteur du luxe, parfums et cosmétiques restent orientés à la hausse et devraient contribuer à la reprise de l'activité d'Augros.

4. Règles et méthodes comptables

4.1. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes semestriels au 30 juin 2024 sont établis en Euros et en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), modifié par le règlement ANC n°2020-09 du 4 décembre 2020.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'hypothèse de continuité d'exploitation a été retenue dans le cadre de l'établissement des comptes semestriels de la société compte tenu des mesures qui ont été mises en place pour renforcer les ressources financières de la société au cours du second semestre 2024, et notamment :

- La mise en place d'un dispositif d'activité partielle sur le site du Theil
- La réduction du nombre de CDD et l'absence de recours à l'interim,
- Des négociations amiables avec certains fournisseurs de l'entreprise pour étaler le paiement de certaines charges d'exploitation,
- Un décalage de paiement des charges patronales,
- Une réduction des charges de maintenance industrielle à leur strict minimum.

4.2. Application de la réglementation sur les fonds commerciaux

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis (cf. : §4.5 « Immobilisations incorporelles »)

Un test de dépréciation sera réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur (PG art.214-15 modifié).

Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne seront jamais reprises (PCG art.214-19 modifié).

4.3. Réévaluation Libre

En date du 25/11/2016, la société AUGROS COSMETIC PACKAGING avait procédé à une réévaluation de son actif immobilisé. Les valeurs de réévaluation de matériel industriel et d'agencements de matériels industriels ont été retenues sur la base d'un rapport d'expert. Les autres actifs corporels ont été retenus pour leur valeur nette comptable.

Les conclusions de ce rapport ont fait ressortir une évaluation brute de l'actif immobilisé, pour la partie matériel industriel et Agencement des matériels industriels, à hauteur de 4 974 K€. Compte tenu d'une Valeur Nette Comptable de ces immobilisations réévaluées de 700 K€ au 25/11/2016, la réévaluation de ces actifs ressortait à 4 274 K€, affecté aux capitaux propres en compte « Ecart de réévaluation ». Fiscalement, cette opération avait généré une réintégration fiscale pour le montant de l'écart de réévaluation.

Ces écarts de réévaluation ont été réduits de 1.364 K€ pour être portés à 2.910 K€ à la suite d'une opération de restructuration des capitaux propres sur les exercices précédents.

Ces immobilisations réévaluées ont fait l'objet d'un amortissement selon les durées préconisées dans le rapport de l'expert, à savoir entre 5 et 15 ans, la société ayant retenu, par prudence, une durée maximale de 10 ans. Ainsi, la société avait constaté au 31/12/2016 un changement d'estimation relatif aux plans d'amortissement des immobilisations réévaluées.

4.4. Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4.5. Immobilisations incorporelles

Seuls les frais de développement sont inscrits au bilan lorsqu'ils se rapportent à la création et au développement de nouveaux procédés de fabrication destinés à favoriser l'émergence de nouveaux produits. Ces frais ne sont activés que pour autant qu'ils se composent de coûts directs et qu'ils soient individualisés et imputables à une production dont la rentabilité future est raisonnablement estimée.

Les brevets industriels figurant à l'actif font tous l'objet d'une protection juridique, et sont tous exploités, générant chiffre d'affaires et marge, ils sont amortis de façon linéaire sur une durée de 5 ans.

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable. Historiquement, les fonds de commerce du site du Theil sont dépréciés à 100% et ceux du site d'Alençon ne le sont pas.

Au 31/12/2023, les fonds de commerce de la société AUGROS ont été évalués sur la base du cours de bourse. In fine, la valorisation du fonds de commerce de la société ressortait à une valeur sensiblement supérieure à la valeur nette comptable de 244 K€. Par conséquent aucune dépréciation complémentaire n'a été constatée sur l'exercice.

Au 30/06/2024, aucune dépréciation complémentaire n'est constatée, compte tenu du test de dépréciation réalisé à la clôture des comptes annuels.

4.6. Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, hors frais d'acquisitions. Les amortissements pour dépréciations sont calculés sur la durée normale d'utilisation des biens. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

Catégorie	Durée
Constructions	20 ans
Agencements, aménagements	3 à 10 ans
Matériel industriel	5 à 12 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Mobilier	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans

4.7. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan pour leur valeur historique (d'acquisition ou d'apport). La société a acquis en 2021 pour 18 500 € d'actions du GIE Joyenval.

4.8. Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme annoncé.

4.9. Titres de placement

En matière de valeurs mobilières de placement, la valeur d'inventaire est déterminée différemment selon qu'il s'agisse de titres cotés ou non cotés :

Les titres cotés sont appréciés à la date de clôture en fonction du cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice.

Les titres non cotés sont appréciés en fonction de la situation patrimoniale et de la valeur de rendement à court terme des sociétés concernées. Au 30 juin 2024, le groupe ne possède pas de placement de société non cotée. Les titres de sociétés cotées détenus sont ses propres titres et à la clôture, la valeur historique (valeur d'acquisition) est comparée au cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture.

4.10. Créances clients et autres créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée pour tenir compte des risques de non-recouvrement. Dans le cadre du recours au Factor, les créances cédées sont comptabilisées au crédit d'un compte client spécifique, compte qui est soldé avec le compte client dit « classique » lors du règlement par le client au Factor. Les créances cédées au factor sont donc comptabilisées en diminution des créances inscrites à l'actif.

Principales caractéristiques du contrat d'affacturage :

- Transfert des risques au factor à hauteur de 90% du montant des créances cédées
- Montant des créances cédées non échues au 30 juin 2024 : 2 156 k€

4.11. Transactions en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération (taux de change mensuel standard, basé sur les cours observés à la fin du mois précédent, ou bien sur le taux de

conversion connu lorsqu'il existe une couverture de change).

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de cette actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan au sein du poste « Ecart de conversion », lorsqu'il s'agit de monnaies exclues de la zone Euro. Les pertes latentes de change, non compensées, font l'objet d'une provision pour risques.

4.12. Attribution d'actions gratuites

Une autorisation d'attribution d'un maximum de 10.000 actions gratuites existantes, a été approuvée par l'Assemblée Générale mixte du 30 mai 2022. Le Directoire a attribué 3.000 actions auto détenues par décision du 23 mai 2023.

4.13. Crédit d'impôt recherche

Aucun crédit d'impôt recherche n'a été constaté dans les comptes de la société au titre du premier semestre 2024.

4.14. Indemnités de fin de carrière

L'engagement hors bilan pour un montant de 848 K€ a été déterminé au 31/12/2023 sur la base des hypothèses suivantes :

- utilisation de la méthode rétrospective des unités de crédits projetées ;
- application de la convention collective de la plasturgie ;
- taux d'actualisation IBOXX : 3.17% ;
- taux annuel de progression des salaires : 2% ;
- taux annuel de turn-over : 5% jusqu'à 50 ans, 0% au-delà ;
- taux de charges sociales : 38% ;
- table de mortalité : INSEE 2017 ;
- âge de départ à la retraite : 64 ans.

L'indemnité de fin de carrière indiquée en hors bilan n'a pas été réévaluée au 30 juin 2024 considérant, que les mouvements de personnel et de masse salariale entre la dernière clôture et la situation présentée n'étaient pas significatifs.

4.15. Impôt sur les résultats

L'impôt sur le résultat est déterminé sur la base du résultat unique de la société.

4.16. Eléments concernant les entreprises liées

Au cours du premier semestre 2024, aucune transaction n'a été réalisée avec des entreprises liées.

4.17. Sûretés réelles

Pas de cautions sur locations immobilières.

5. Notes sur le bilan
5.1. Immobilisations – valeurs brutes

(En €)	31/12/2023	Entrées	Sorties	Virement poste à poste	30/06/2024
Immobilisations incorporelles :					
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles	729 126				729 126
Total I	729 126	0		0	729 126
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui	191 849				191 849
Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 247 164			1 570 240	10 817 404
Instal° générales , agencements et aménagements divers	919 868			114 415	1 034 283
Matériel de transport	3 689				3 689
Matériel de bureau et informatique, mobilier	335 256	2 155			337 411
Emballages récupérables et divers					
Avances et acomptes					
Immobilisations en cours	1 455 615	232 741		0 -1 684 655	3 699
Total II	12 153 441	234 896		0	12 388 335
Immobilisations financières :					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations	18 500				18 500
Autres titres immobilisés					0
Prêts et autres immobilisations financières	143 098				143 098
Total III	161 598	0		0	161 598
Total général (I+II+III)	13 044 166	234 896		0	13 279 059

5.2. Immobilisations – amortissements

(En €)	31/12/2023	Dotations	Sorties	Reprises	30/06/2024
Immobilisations incorporelles :					
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles	426 132				426 132
Total I	426 132				426 132
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui	184 299	781			185 080
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 104 150	439 679			5 543 829
Instal° générales , agencements et aménagements divers	656 600	19 886			676 486
Matériel de transport	1 369	1 181			2 551
Matériel de bureau et informatique, mobilier	275 389	6 104			281 493
Emballages récupérables et divers					
Avances et acomptes					
Total II	6 221 808	467 631			6 689 439
Immobilisations financières :					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
Total III					
Total général (I+II+III)	6 647 940	467 631			7 115 571

5.3. Provisions

(En €)	31/12/2023	Dotations	Reprises	30/06/2024
Provisions réglementées :				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Total I	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges :				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations				
Autres provisions pour risques et charges	772 086	317 500	109 874	979 712
Total II	772 086	317 500	109 874	979 712
Dépréciations sur actifs circulants				
Dépréciation stocks et en-cours	60 659	87 312	60 659	87 312
Dépréciations comptes clients				0
Dépréciations sur autres créances				0
Dépréciations sur actions propres	204 982		68 940	136 042
Total III	265 641	87 312	129 599	223 354
Total général (I+II+III)	1 037 727	404 812	239 473	1 203 066

5.4. Créances et dettes - échéances

(En €)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	143 098		143 098
De l'actif circulant :			
Créances clients	3 309 886	3 309 886	
Clients douteux ou litigieux			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	25 529	25 529	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	738 832	738 832	
Autres impôts taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteur divers	1 544 645	1 544 645	
Charges constatées d'avance	1 404 786	1 404 786	
Total	7 166 776	7 023 678	143 098

Les charges constatées sont essentiellement constituées du crédit-bail de l'UV6 pour les mensualités payées mais durant laquelle la ligne était en réfection.

(En €)	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'étab° de crédit (1)	4 241 318	1 679 173	2 378 794	187 816
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	12 010	12 010		
Avances et acomptes reçus	177 613	177 613		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 140 569	5 140 569		
Personnel et comptes rattachés	880 169	880 169		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	812 241	812 241		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	102 209	0		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	256 588	134 033		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	276	276		
Autres dettes	2 455 246	224 764		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	279 486			
Total	14 357 725	9 060 848	2 378 794	187 816
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 200 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	679 464			
(2) Emprunt, dettes contractées auprès des associés				

Détail des dettes financières :

Au 30/06/2024, les emprunts et dettes financières comprennent :

- Emprunt à la BPI 300 K€ : prêt consenti en décembre 2018. Le capital restant dû au 30 juin 2024 est de 38 K€.
- Des emprunts bancaires souscrits en 2019 pour un montant de 900 K€ destinés à financer la nouvelle installation automatisée de métallisation sous vide par « sputtering ». Le capital restant dû au 30 juin est de 54 K€.
- Des prêts garantis par l'Etat (PGE) octroyés en 2020 dans le cadre de la crise sanitaire Covid19, pour un montant total de 4 200 K€. Deux des quatre PGE ont été octroyés en avril 2020 (2 200K), les deux autres en septembre 2020 (2 000 K€). L'un des quatre PGE, souscrit auprès de la BNP (1 000K€), a été remboursé sur l'exercice 2021. Le solde restant dû au 30/06/2024 est de 1 598K€.
- Un emprunt CRCA pour un montant de 250 K€ octroyé en septembre 2020. Le capital restant dû au 30 juin 2024 est de 64 K€.
- Un emprunt CEIDF pour un montant de 150 K€ octroyé en septembre 2022. Le capital restant dû au 30 juin 2024 est de 100 K€ pour le changement de l'ERP.
- Un contrat de prêt bancaire d'un montant principal de 450 000 euros avec la Caisse d'Epargne Normandie au titre du financement du plan de prévention (Usines Alençon et Le Theil) octroyé en mars 2023 afin de permettre la poursuite de l'assurance multirisque de la Société auprès d'AXA. Le capital restant dû au 30 juin 2024 est de 417 K€.
- Des emprunts souscrits en 2023 pour faire face à la hausse de l'énergie et le non fonctionnement de l'UV6. Le capital restant dû au 30 juin 2024 est de 793 K€.
- Au cours du 1er semestre, AUGROS COSMETIC PACKAGING a signé des contrats de prêt bancaire d'un montant principal de 1 200 000 euros avec la Caisse d'Epargne Normandie, le Crédit Agricole, La BNP et la Caisse d'Epargne Ile de France au titre du financement des plan de prévention (Usines Alençon et Le Theil) afin de permettre la poursuite de l'assurance multirisque de la Société auprès d'Abeille. Le Capital restant dû au 30 juin 2024 est de 1 180 k€.

5.5. Produits à recevoir et charges à payer

(En €)	30/06/2024	31/12/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	936 274	1 030 642
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total	936 274	1 030 642

(En €)	30/06/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab° de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	175 893	302 965
Dettes fiscales et sociales	1 007 631	872 192
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	1 183 524	1 225 568

5.6. Charges à répartir sur plusieurs exercices

Charges à répartir sur plusieurs exercices	30/06/2024	31/12/2023
Commissions et frais sur émission d'emprunts	0	0
Total	0	0

5.7. Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	30/06/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation (plus-value sur lease-back)	279 486	
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	279 486	0

Charges constatées d'avance	30/06/2024	31/12/2023
Charges d'exploitation	1 404 786	1 118 634
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	1 404 786	1 118 634

5.8. Situation fiscale latente

(En K€)	30/06/2024	31/12/2023
Crédit à imputer		
Amortissements réputés différés		
Déficits reportables	8 415 823	6 478 485
Moins-values à long terme		
Différences temporaires		
Allègement de la dette future d'impôts		
Total	8 415 823	6 478 485

5.9. Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques a été constatée sur l'exercice et concerne le litige avec l'ancien fournisseur d'énergie. Une provision complémentaire de 245 K€ a été constituée, portant la provision totale à 895 k€, correspondant au protocole signé en juillet 2024 afin d'éviter d'aller en appel.

6. Notes sur le compte de résultat

6.1. Ventilation du chiffre d'affaires – Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

A – Par nature

Nature du chiffre d'affaires (en €)	Montant	Pourcentage
Production et conception emballage	6 208 686	94%
Outillage	305 190	5%
Produits annexes	47 001	1%
Total chiffre d'affaires	6 560 877	100%

B - Par zone géographique

(En €)	30/06/2024			30/06/2023
	France	Exportation	Total	Total
Chiffre d'affaires :				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	6 204 806	50 881	6 255 687	11 225 593
Production vendue (services)	305 190		305 190	327 699
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	6 509 996	50 881	6 560 877	11 553 291

6.2. Détail du résultat financier

(En €)	30/06/2024	30/06/2023
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions et transfert de charges	68 940	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	68 940	0
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	190 496	77 749
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	190 496	77 749
RESULTAT FINANCIER	-121 556	-77 749

Ce résultat est impacté par l'impact de la distribution des actions gratuites telle que définie par l'assemblée générale de 2022

6.3. Détail du résultat exceptionnel

(En €)	30/06/2024	30/06/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	60 649	11 253
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	60 649	11 253
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	324 177	3 439
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	324 177	3 439
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-263 528	7 814

Les charges exceptionnelles sont relatives à l'ajustement de la provision constituée dans le cadre du litige avec notre ancien fournisseur d'énergie.

7. Autres informations
7.1. Effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein au 30/06/2023 se présente comme suit :

	30/06/2024	30/06/2023
EFFECTIF MOYEN	140	152

7.2. Liste des filiales et participations

La société ne détient pas de participations significatives au 30/06/2024.

7.3. Reconnaissance du revenu

Les revenus de la société sont reconnus lors du transfert du contrôle du bien du client. Le contrôle est transmis à une date précise et intervient lors de la livraison au client. Compte tenu de l'activité de la société, il n'y a pas de contrôle transmis en continu au client. La société n'est par ailleurs concernée par les contrats à long terme.

7.4. Engagements hors bilan

Engagements donnés

Garanties attachées à l'emprunt BPI contracté sur l'exercice 2019 pour 300 K€

- Nantissement du fonds de commerce exploité à Cerise, rue de l'Expansion
- Assurance décès PTIA sur la tête de M. Bourguine dans la limite de 300 000 €

Garanties attachées à l'emprunt Banque Postale contracté sur l'exercice 2019 pour 300 K€ :

- Nantissement de fonds de commerce – montant de la garantie de 187 500 euros (solde au 30/06/2024)
- Garantie OSEO / BPI – montant de la garantie 40%, soit 75 000 euros

Garanties attachées à l'emprunt Banque Postale contracté sur l'exercice 2019 pour 150 K€ :

- Nantissement de fonds de commerce – montant de la garantie de 0 euros (solde au 30/06/2024), emprunt soldé

Garanties attachées à l'emprunt Banque Postale contracté sur l'exercice 2020 pour 1 100 K€ :

- Garantie de l'Etat et autres souverains – montant de la garantie 90% du solde d'emprunt au 30/06/2024, soit 479 217 euros.

Garantie attachée à l'emprunt Banque Postale contracté sur l'exercice 2020 pour 1 000 K€ :

- Garantie de l'Etat et autres souverains – montant de la garantie 90% du solde d'emprunt au 30/06/2024, soit 491 875 euros.

Garanties attachées à l'emprunt BNP contracté sur l'exercice 2020 pour 1 100 K€ :

- Garantie de l'Etat et autres souverains – montant de la garantie 90% du solde d'emprunt au 30/06/2024, soit 467 081 euros.

Garanties attachées à l'emprunt Caisse d'épargne Normandie contracté sur l'exercice 2024 pour 300 K€ :

- Nantissement de fonds de commerce – montant de la garantie de 300 000 euros (solde au 30/06/2024)

Garanties attachées à l'emprunt Crédit Agricole Normandie contracté sur l'exercice 2024 pour 300 K€ :

- Nantissement de fonds de commerce – montant de la garantie de 300 000 euros (solde au 30/06/2024)

Garanties attachées à l'emprunt BNP contracté sur l'exercice 2024 pour 300 K€ :

- Garantie BPI – montant de la garantie 100%, soit 300 000 euros
- Nantissement du fonds de commerce exploité à Cerise, rue de l'Expansion
- Assurance décès PTIA sur la tête de M. Bourguine dans la limite de 300 000 €

Garanties attachées à l'emprunt Caisse d'épargne Ile de France contracté sur l'exercice 2024 pour 300 K€ :

- Garantie BPI – montant de la garantie 30%, soit 90 000 euros
- Nantissement de fonds de commerce – montant de la garantie de 300 000 euros (solde au 30/06/2024)

Engagements reçus

Néant

7.5. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant HT des honoraires de commissariat aux comptes s'élève à 60 K€.

Il n'y a pas eu de prestations autre que les services de commissariat aux comptes réalisées par le Commissaire aux Comptes ou son réseau.

C. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2024

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- L'examen limité des comptes semestriels de la société AUGROS COSMETIC PACKAGING, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport
- La vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, la conformité des comptes semestriels.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 4.1 qui mentionne les conditions dans lesquelles a été retenue l'hypothèse de continuité d'exploitation et les mesures mises en place par la société.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Paris, le 01 octobre 2024

BDO PARIS

Représenté par Arnaud TONNET

Commissaire aux comptes

AUTHENTIFIÉ PAR



SECURITY MASTER Footprint
www.security-master-footprint.com